Les 48 premières heures : l'intervention après une violation de données

OSLER

La première réaction de votre organisation après une violation de données déterminera les effets à long terme de l'incident sur vos activités. Les mesures que vous prenez immédiatement après l'atteinte à la sécurité peuvent donner le ton à l'intervention et influer sur la facilité avec laquelle votre organisation pourra aller de l'avant après l'incident.

En cas de violation de données : les 5 priorités

1

CIRCONSCRIRE

Prendre immédiatement des mesures pour identifier et circonscrire l'incident

- Des mesures de TI
- Des mesures de sécurité
- Des mesures auprès du personnel

Former une équipe d'intervention

- Susciter l'engagement des équipes de protection de la vie privée, du service juridique, des communications et des ressources de TI
- Désigner un coordonnateur de l'intervention

Ne pas compromettre la capacité d'enquête

- Préserver les métadonnées et suivre la piste
- Conserver, séparer et préserver les documents sans les modifier
- Faire appel à des conseillers juridiques ou à une équipe d'enquête externe

2

ENQUÊTER

L'enquête préliminaire

- Faire appel à une équipe d'experts judiciaires
- Déterminer la cause et l'étendue de la violation - relève-t-elle de notre responsabilité?
- Maintenir une chaîne de possession de la preuve
- Établir des protocoles visant à protéger la confidentialité
- Cerner l'univers des personnes et des activités qui ont pu être touchées

Évaluer l'exposition Enquête judiciaire à long terme

3

COMMUNIQUER

Intervention immédiate

- Songer aux obligations de notification en vertu de la réglementation
- Déterminer s'il y a eu un RRPG - un « risque réel de préjudice grave »
- Communiquer avec votre personnel
- Établir une stratégie pour atténuer l'atteinte à la réputation
- Établir une stratégie pour les communications externes

Sensibilisation à long terme

4

AVISER

Aviser les organismes de réglementation

- Commissaires à la protection de la vie privée
- Police
- Organismes professionnels et autres organismes de réglementation

Aviser les particuliers

Aviser les parties intéressées

5

CORRIGER

Mesures correctives pour remédier aux préjudices subis par les parties

- Mesures de récupération des données
- Mesures pour empêcher leur diffusion et leur divulgation
- Possibilité de surveillance du crédit
- Évaluer s'il y a lieu d'offrir un dédommagement
- Prévoir une stratégie en cas de poursuite judiciaire, y compris un recours collectif

Pratiques exemplaires - les éléments clés d'un protocole d'intervention en cas d'incident

Les éléments clés de la préparation à une violation des données :

- L'établissement d'un protocole et d'une structure de reddition de comptes efficaces
- L'identification des fournisseurs de services et d'autres parties intéressées clés
- La mise en œuvre de mesures pour protéger la confidentialité
- La disponibilité de l'assurance
- La valeur de la vérification de l'état de préparation en cas d'incident

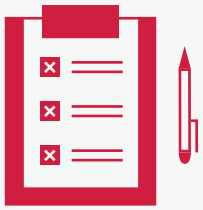

Commentaire du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada relativement à l'intervention à la suite de la violation de données sur LinkedIn en 2012 :

« De toute évidence, la détermination de LinkedIn à résoudre le problème est venue du niveau le plus élevé, puisque les membres de la haute direction ont autorisé une intervention ***« Code rouge », qui a accordé à l'incident une priorité absolue et déclenché le déploiement immédiat de ressources en vue de sa résolution. ...*** *LinkedIn, comme de nombreuses autres organisations, aurait pu se doter de meilleures mesures de sécurité. Cela dit, en nous penchant sur l'intervention de l'organisation en réaction à la cyberattaque, nous avons constaté qu'elle avait fait preuve de la diligence et du sens des responsabilités requis. »*

© 2017 Osler, Hoskin & Harcourt S.E.N.C.R.L./s.r.l. Tous droits réservés